



Invitation

Conférence-débat :

La question Touarègue : Que peut faire la Communauté internationale ?

Madame Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1^{er} arrondissement de Lyon, et Monsieur Abdoulahi ATTAYOUB, président de l'association Survie Touarègue-TEMOUST, vous convient à une conférence-débat sur la situation du peuple touareg au Niger et au Mali. Il s'agit d'évoquer le sort des populations civiles, victimes des violations des droits de l'Homme, en lien avec les conflits que connaissent ces pays.

Jeudi 26 juin 2008 de 14 h à 16 h

**Mairie du 1^{er} - salon du Conseil
2, place Sathonay 69001 Lyon
Entrée libre**

Contact : temoust@temoust.org / Tél : 06 14 27 58 26

Synthèse de la situation

Depuis 1990, les régions touarègues au Niger et au Mali connaissent une crise politique sans précédent. En effet, les tensions postcoloniales entre les Touaregs et les Etats centraux de ces deux pays ont dégénéré en répression et conflits armés, qui hypothèquent considérablement l'avenir de ce peuple et l'évolution des processus démocratiques engagés au Niger et au Mali.

Au début des années 90, suite à des massacres de populations civiles touarègues dans la région de Tchén-Tabaraden, au Niger, des jeunes Touaregs ont pris les armes, d'abord au Mali, ensuite au Niger, pour revendiquer une citoyenneté pleine dans leurs pays respectifs. N'arrivant pas à venir à bout de ces rébellions touarègues sur le terrain militaire, les armées s'en sont prises à des populations civiles, causant la mort de plusieurs milliers de personnes. Les observateurs estiment que les armées gouvernementales et leurs milices supplétives auraient tué près de 10 000 civils Touaregs entre 1990 et 1996 dans les deux pays.

Les accords de paix, signés en 1992 pour le Mali et en 1995 pour le Niger ont essentiellement permis, dans les faits, de désarmer les Mouvements armés. En revanche, ces accords n'ont à l'évidence pas été respectés par les États sur le volet politique, notamment concernant l'amélioration du partage des pouvoirs entre les communautés qui composent ces pays.

Depuis 2006, on assiste à une reprise des affrontements militaires entre des Mouvements touaregs et les armées, malienne et nigérienne. Cette situation s'accompagne d'une détérioration de la situation des droits de l'Homme dans ces pays.

Au Niger, près de cent personnes sont en prison, accusées de sympathie pour la cause touarègue. Par ailleurs, des dizaines de civils ont été tués par l'armée dans le Nord du pays. On assiste également à une crispation générale de la vie politique, caractérisée par l'absence de tout débat contradictoire sur la situation créée par ce conflit.

Au Mali, malgré les bons offices de l'Algérie et de la Libye, la tension reste vive entre le pouvoir central de Bamako et des groupes touaregs. Ces Mouvements réclament l'application des accords signés en 1992 et 2006 entre l'Etat malien et le Mouvement touareg.

Survie Touarègue-TEMOUST



L'association Survie Touarègue-TEMOUST

Créée en 1991, l'association Survie Touarègue-TEMOUST a son siège à Lyon. Elle œuvre en Europe pour faire connaître le peuple touareg et milite pour le respect des droits de l'Homme. Elle intervient auprès des instances internationales (ONU, Europe, Union africaine...) pour sensibiliser la communauté internationale aux problèmes de gouvernance qui sont souvent à la base des conflits en Afrique, notamment entre les Touaregs et les Etats du Mali et du Niger.

Survie Touarègue-TEMOUST
7, rue Major Martin 69001 Lyon
E-mail: temoust@temoust.org
Site web: www.temoust.org